

**Procès-verbal de l'assemblée générale
du mercredi 17 mai 2023**

Réf. 1242

Dominique Boisvert et Chantal Lamarre agissent respectivement à titre de président et secrétaire d'assemblée.

Proposition d'ordre du jour :

1. Mot de bienvenue
2. Nomination d'un président ou d'une présidente d'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption de procès-verbal du 2 mai 2023 (**document joint**)
5. Admission des nouveaux et nouvelles membres
6. Bilans
 - 6.1. Bilan des représentants-es au conseil d'administration du Collège (**document à venir**)
 - 6.2. Bilan des représentants-es au CCMM-CSN (**document à venir**)
7. Élections
 - 7.1. Élection de trois greffiers-ères
 - 7.2. Élection des instances
 - a. Comité exécutif (2 postes : secrétariat et vice-présidence à l'information)
 - b. Comité du pré-CRT (1 poste)
 - c. Coordonnateurs-trices et chargés-es d'affaires spécifiques (CAS) siégeant au comité des affaires pédagogiques (CAP)
 - d. Délégués-es au Bureau syndical
 - e. Conseil central du Montréal-Métropolitain (CCMM-CSN) (3 officiels-les et 1 substitut)
 - f. Comité de mobilisation (comité statutaire ouvert)
 - g. Comité action concertation en environnement (3 postes)
 - h. Comité des usagers et usagères des services alimentaires (1 poste)
8. Allocation supplémentaire 2023-2024 pour l'exécutif syndical (**document joint**)
9. Profil de la personne à la direction des études (**documents joints**)
10. Renouvellement du mandat de la direction générale (**document joint**)
11. Négos 2023
12. Affaires diverses
13. Levée de l'assemblée

1. Ouverture de l'assemblée générale

Isabelle Rivet souhaite la bienvenue à toutes et à tous. Elle rappelle que l'assemblée est en mode comodal avec le campus du 6220 et elle souligne la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie. La Coop Maisonneuve a fait un autocollant dans le cadre de cette journée qui est disponible.

2. Nomination d'un président ou d'une présidente d'assemblée

Le comité exécutif propose Dominique Boisvert à titre de président d'assemblée au campus du 3800 et David Legris-Tremblay à titre de co-président au campus du 6220. **Ils sont élus.**

3. Adoption de l'ordre du jour

Dominique Boisvert fait la lecture de l'ordre du jour, avec une modification soit de biffer le point 6.2 Bilan des représentants-es au CCMM-CSN.

Il est proposé par Johanne Verge, appuyé par Chantal Poirier,
d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Adoption du procès-verbal du 2 mai 2023

Il est proposé par Ariane Robitaille, appuyé par Manon Riopel,
d'adopter le procès-verbal du 2 mai 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Suivi :

- **Ressources enseignantes 23-24.** Isabelle Rivet présente les principaux événements survenus depuis la dernière assemblée. Malika Habel a informé les coordonnateurs-trices qu'elle assumait la direction des études par intérim, en l'absence de Guy Gibeau, et que Denis Fournier a été embauché à temps partiel à titre de directeur adjoint (DA) par intérim et responsable du dossier des ressources. Geneviève Rock n'est plus responsable du dossier des ressources et la responsabilité des départements a été confiée à d'autres DA. Denis Fournier se concentre sur la répartition des ressources de l'automne 2023 et apporte les ajustements nécessaires aux ressources pour la session d'automne. Dans un second temps, il validera les ressources de l'hiver. L'exécutif syndical lui a fait part de nos inquiétudes, car les ressources annuelles sont nécessaires pour confirmer les postes, les charges et les MED et nous demandons que la vérification soit faite sans attendre le 20 septembre à la confirmation de la fréquentation comme il le prévoit le faire. Un CRT extraordinaire a lieu demain sur le sujet. Les délais sont établis par le Bureau de placement et la convention collective et les conséquences seraient majeures. L'exécutif convient que ces récentes décisions prises et la prise en charge sont appropriées, mais nous demeurons insatisfaits-es et prudents. Isabelle précise que les recommandations de l'assemblée de refus du projet de répartition des ressources 23-24 et demandant que le déficit ne soit pas pris à même l'enveloppe enseignante ont été présentées au dernier CRT. Les autres recommandations de blâme envers les directions et la demande de démission-congédiement de la personne responsable des ressources ont été présentées à la direction générale et au directeur des ressources humaines.

5. Admission des nouveaux et nouvelles membres.

Il est proposé par Dominic Girard, appuyé par Pascale Gravel,
d'admettre Julie Emond (histoire-géographie) à titre de nouvelle membre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Bilan

6.1. Bilan des représentants-es au conseil d'administration (CA) du Collège

Sophie Barnabé et Éryck Malouin ont siégé au CA du Collège pour une première année, d'un mandat de trois ans. Éryck présente la composition du CA (19 membres, dont huit membres du Collège et 11 membres externes) et il souligne le récent changement à la présidence maintenant assumée par Sylvie Quéré du milieu scolaire-universitaire (UQAM). Le CA a pour fonction notamment de planifier et d'évaluer les orientations de développement du Collège, d'adopter les règlements concernant la gouvernance et la

gestion financière ainsi que les politiques institutionnelles. Il voit à la gestion financière et des ressources matérielles. Les principaux dossiers cette année ont été l'adoption de la Politique de télétravail, la Politique pour prévenir et contrer les violences à caractère sexuelles, les enjeux liés à la pénurie de main-d'œuvre, la fin du mandat de la directrice générale (DG) et du directeur des études (DÉ) ainsi que le rapport d'autoévaluation demandé par la Commission de l'évaluation de l'enseignement collégial (CÉEC). Réjean Bergeron a été embauché pour piloter ce dossier afin de dégager les directions. Un CA extraordinaire se tiendra le 5 juin afin de statuer sur le profil d'embauche du DÉ. Sophie Barnabé souligne que le cadre du CA est très rigide et que cette première année leur aura permis de s'acclimater. Éryck rappelle qu'ils-elles ont été élus-es par l'assemblée du SPPCM, mais qu'ils-elles y siègent à titre personnel, bref une situation pas toujours évidente. Il souligne qu'il rencontre la présidente du SPPCM avant et après les réunions du CA pour assurer le lien.

Questions et interventions.

Il est proposé par Johanne Verge, appuyé par Claude Beaucaire,
de recevoir le bilan 2022-2023 des représentants-es au CA.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Élections

7.1. Élection de trois greffiers-ères

Johanne Verge préside les élections et explique le déroulement du vote à scrutin secret.

Le comité de scrutin est composé de :

- Johanne Verge, présidente d'élection
- Deux secrétaires : Nancy Costigan, secrétaire ainsi que Julien Boriassé (secrétaire au campus du 6220)
- Quatre scrutateurs-trices : Johanne Massé, Manon Bertrand, Pascale Gravel et David Legris-Tremblay (6220) à titre de scrutateurs-trices.

Il est proposé par Manon Bertrand, appuyé par Claude Beaucaire,

d'élire les membres suivants-es à titre de greffiers-ères :

- Dominic Girard, Étienne Raymond et Manon Riopel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.2. Élection des instances

a. Comité exécutif (2 postes : secrétariat et vice-présidence à l'information)

Nancy Costigan, secrétaire d'élection, fait la lecture de la liste des candidatures au comité exécutif et demande aux candidats-es si elles-ils maintiennent leur candidature. Les candidatures au comité exécutif sont :

- **Marc-André Robert (TDOC) au secrétariat**
- **Martin Soucy (mathématiques) au secrétariat**
- **Antonia Kouloumentas (mathématiques) à la vice-présidence à l'information**

Les candidats-es au comité exécutif acceptent leur mise en nomination et présentent leurs intérêts et leur motivation à tour de rôle.

Période de questions.

b. Comité du pré-CRT (1 poste)

Nancy Costigan nomme la candidature reçue au comité du pré-CRT, soit Marie-Hélène Gour (psychologie). Johanne Verge précise que Marie-Hélène a dû s'absenter, mais elle l'a informée qu'elle maintient sa candidature.

Après le dépouillement des votes, Johanne Verge déclare les membres élus-es au comité exécutif :

- Antonia Kouloumentas (mathématiques) à la vice-présidence à l'information
- Marc-André Robert (TDOC) au secrétariat

ÉLU-E-S À LA MAJORITÉ ABSOLUE

Au comité du pré-CRT :

- Marie-Hélène Gour (psychologie)

ÉLU-E-S À LA MAJORITÉ ABSOLUE

Il est proposé par Abdelouahab Arouche, appuyé par Philippa Dott,
de détruire les bulletins de vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

c. Coordonnateurs-trices et chargés-es d'affaires spécifiques (CAS) siégeant au comité des affaires pédagogiques (CAP)

Coordonnateurs et coordonnatrices des départements :

- Admin., techniques administratives et bureautique (DATAB) Marc-Antoine Chaput et
Guilaine Lévesque
- Technologie des procédés et de qualité des aliments (TPQA) Mylène Mailloux

Responsables de programmes :

- Tremplin DEC Karine Glorieux

Il est proposé par Janie Tremblay, appuyé par Étienne Raymond,
d'entériner l'élection des coordonnateurs-trices et chargés-es aux affaires spécifiques au CAP.

ÉLU-E-S PAR ACCLAMATION

d. Délégués-es au Bureau syndical

Johanne Verge présente les membres qui ont été élus-es par leur département à titre de délégué-e au Bureau syndical et invite les départements à compléter au besoin.

- Administration, tech. administratives et bureautique (DATAB) Hugo Voisine Paquette
- Biologie Véronique Gauthier
- Chimie Benoit Cromp
- Éducation physique Racim Kebbab
- Histoire-Géographie Mathieu Delisle
- Informatique Hakim Benameurlaine
- Langues modernes Ekaterina Chalova
- Lettres, arts et histoire de l'art Sarah Deschenes
- Mathématiques Pascale Gravel
- Philosophie Amélie Hébert
- Physique Claude Beaucaire et Denis Carignan

- | | |
|--|--------------------------|
| | (au retour de son congé) |
| • Psychologie | Annie Boisvert |
| • Sciences sociales | Roxana Paniagua Humeres |
| • Soins infirmiers | Julie Lamoureux |
| • Techniques auxiliaires de la justice (TAJ) | David Chapdeleine |
| • Techniques de diététique (TDI) | Anne-Marie Fournier |
| • Techniques d'hygiène dentaire (THD) | Julie Mc Duff |
| • Techniques de la documentation (TDOC) | Jérémie Ouzan |
| • Techniques de génie électrique (TGE) | François Robichaud |
| • Techniques de procédés industriels | Janick Lévesque |
| • Technologie des procédés et de qualité des aliments (TPQA) | Ali Halidi |
| • Techniques d'intégration multimédia (TIM) | Jonathan Martel |
| • Chargés-es de cours à la formation continue (2) - postes vacants | |

Il est proposé par Éryck Malouin, appuyé par Abdelouahab Arouche,
d'entériner l'élection des délégués-es 2023-24 au Bureau syndical.

ÉLU-E-S PAR ACCLAMATION

e. Conseil central du Montréal-Métropolitain (CCMM-CSN) (3 officiels-les et 1 substitut)

Délégués-es officiels-les :

- Ann Comtois (psychologie)
- Marc-André Houle (sc sociales, sociologie)
- Mehdi Lahlou (informatique)

Délégué substitut :

- Dominique Boisvert (physique)

f. Comité de mobilisation (comité syndical statutaire ouvert)

- Amélie Hébert (philosophie)
- Jean Sébastien (lettres, arts et histoire de l'art)

g. Comité action concertation en environnement (3 postes)

- Philippa Dott (philosophie)
- Amélie Hébert (philosophie)
- Yvon Letarte (biologie)

h. Comité des usagers et usagères des services alimentaires (1 poste)

- Jérôme Champagne (sc sociales, sc politique)

Il est proposé par Natalie Lacombe, Chantal Poirier,
d'élire les membres aux comités syndicaux et paritaires (4).

ÉLU-E-S PAR ACCLAMATION

8. Allocation supplémentaire 2023-2024 pour l'exécutif syndical

Dominique Boisvert fait la lecture de la proposition.

Isabelle Rivet présente les considérations et la proposition en soulignant le travail supplémentaire lié à la venue des nouvelles directions l'an prochain (DG, DÉ, DRG), le dossier des ressources et l'augmentation du nombre de délégués-es au Regroupement cégep qui passera de deux à trois. Le coût est estimé à un maximum de 23 000 \$, puisque le montant exact sera en fonction du salaire versé aux profs qui assumeront le remplacement et facturé par le Collège. Le financement sera pris à même le budget 23-24, sans hausse de cotisations, et dans le surplus

cumulé (un peu plus de 20 000 \$) au besoin. Il s'agit de la deuxième année que l'exécutif fait cette demande, à la suite du refus de la direction d'accorder une libération plus grande, et qui sera réévaluée d'année en année.

Questions et interventions.

Attendu la lourdeur de la tâche attendue à l'exécutif syndical 23-24;
Attendu les négociations 2023 qui battront leur plein;
Attendu l'arrivée de nouvelles personnes à la direction;
Attendu le suivi nécessaire des ressources enseignantes;
Attendu qu'il n'est pas prévu d'augmenter les cotisations syndicales, mais de faire des choix budgétaires;
Attendu l'augmentation du nombre de délégués-es aux instances de la FNEEQ ;
Attendu le surplus cumulé au 30 juin 2022.

Il est proposé par le comité exécutif,
de prévoir un poste budgétaire spécial au budget 2023-24 du syndicat à la hauteur d'un maximum de 23 300 \$ pour augmenter le dégrèvement de l'exécutif syndical afin de permettre de faire passer le dégrèvement total de 3,35 ETC à 3,6 ETC.
Advenant un budget déficitaire, le montant sera pris à même le surplus cumulé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Profil de la personne à la direction des études

Isabelle Rivet rappelle que Guy Gibeau ne renouvelle pas son mandat et que le CA a mis sur pied un comité de sélection, composé entre autres de Natalie Lacombe, élue par l'assemblée du SPPCM et par la CÉ. Le comité est chapeauté par Karolyne Gagnon, secrétaire générale du Collège. Le SPPCM a mis sur pied un comité des profils de DÉ et de DG composé de Claude Beaucaire, Carolyn Roy, Étienne Raymond et Isabelle Rivet, qui a réagi au profil élaboré par le comité de sélection. Le Collège a aussi embauché une entreprise de recrutement pour le démarchage. Le comité de sélection fera la sélection et les entrevues. Une CÉ se tiendra le 25 août afin de donner son avis sur la candidature retenue. Dans l'ensemble, le comité sur le profil est satisfait du projet de profil du comité de sélection, mais présente quelques modifications. Isabelle présente le contexte et la proposition de modifications (document joint). Claude Beaucaire apporte des précisions et souligne l'importance que notre prochain-e DÉ ait pour priorité l'institution collégiale.

Il est proposé par le comité syndical de profil, appuyé par Abdelouahab Arouche, **les modifications au Profil pour la désignation d'une directrice ou d'un directeur des études élaboré par le comité de sélection du Collège.**

Questions et interventions.

Amendement

Il est proposé par Ariane Robitaille, appuyé par Joanie Laroche,
d'ajouter (p. 4) au point 2. Qualifications exigées pour la fonction, à la première puce : « une formation universitaire de second cycle ou jugée équivalente pertinente . ».

AMENDEMENT REJETÉ

Amendement

Il est proposé par Martin Soucy, appuyé par Dominic Girard,
d'ajouter (p.5) au point 13. « d'un leadership confirmé **et rassembleur**, manifestant son intérêt
pour l'innovation ... »

AMENDEMENT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
PROPOSITION AMENDÉE ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Questions et interventions.

Nouvelle proposition

Il est proposé par Chantal Poirier, appuyé par Annie Thériault,
**que le comité exécutif fasse parvenir les modifications au profil de sélection du DÉ aux autres
groupes du Collège (employés-es de soutien, professionnels-les, cadres, étudiants-es) avant de
transmettre le document au comité de sélection.**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Questions et interventions.

Il est proposé par Ariane Robitaille, appuyé par Joanie Laroche,
**advenant la pertinence des idées des autres groupes, que le comité syndical de profil du DÉ invite
le comité exécutif à intégrer et transmettre les modifications au comité de sélection.**

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

10. Renouvellement du mandat de la direction générale

Dominique Boisvert explique que les propositions présentées sont celles qui ont été mises en
dépôt lors de l'assemblée du 22 mars 2023. La proposition concernant le renouvellement du
mandat du DÉ n'est pas ramenée, puisqu'elle est caduque.

Isabelle Rivet explique le contexte qui a mené l'exécutif syndical à soumettre cette proposition,
notamment en ce qui a trait aux positions et attitudes de la DG face aux défis de recrutement, au
récent conflit avec les étudiants-es ainsi qu'au travail en silo des services du Collège. Tout en
reconnaissant ses nombreux apports depuis 10 ans, il s'avère qu'une personne davantage
rassembleuse et préoccupée par la pédagogie est souhaitée.

Attendu les recommandations faites par nos représentants-es lors des derniers
renouvellements;

Attendu les attentes qui n'ont pas toujours été rencontrées;

Attendu la nécessité de reconsolider le Collège dans plusieurs de ses aspects.

Il est proposé par Anne-Marie Le Saux, appuyé par Claude Beaucaire,

**Que le SPPCM recommande de ne pas renouveler du mandat de Mme Malika Habel comme
directrice générale du Collège de Maisonneuve.**

**Que des représentants-es de l'exécutif syndical rencontrent la directrice pour lui transmettre cette
recommandation.**

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Questions et interventions.

11. Négos 2023

Nathalie Pilon nous informe du peu d'avancement aux tables de négo et qu'il est peu probable qu'on puisse régler la convention d'ici le 30 juin prochain. L'automne sera chaud et à ce titre une manifestation du Front commun est prévue le samedi 23 septembre à Montréal. Il faudra être mobilisé afin de faire bouger le gouvernement.

12. Affaires diverses

Aucune question diverse.

13. Levée de l'assemblée

Par épuisement de l'ordre du jour, l'assemblée est levée à 15 h 30.

Chantal Lamarre
Secrétaire d'assemblée

Dominique Boisvert
Président d'assemblée